

| | |
|--|---|
| ETABLISSEMENT: VENATOR FRANCE SAS EXPLOITANT: Industrie | RÉGION: Hauts-de-France DÉPARTEMENT: PAS-DE-CALAIS COMMUNE: CALAIS |
|--|---|

Société VENATOR FRANCE SAS (changement de dénomination de notre raison sociale le 19 mars 2018 , anciennement TIOXIDE EUROPE SAS, puis HUNTSMAN P&A FRANCE SAS) appartient au Groupe VENATOR. Sa production de pigments de dioxyde de titane était réalisée à partir de l'attaque par acide sulfurique d'un minéral titanifère; ces pigments étaient destinés à être utilisés dans le cadre de l'industrie des plastiques, des peintures, des encres ...

Au cours de ce procédé industriel, des déchets à radioactivité naturelle renforcée étaient produits; constitués par des toiles de filtration, ils sont actuellement entreposés dans un hangar, sur palettes, avec un zonage matérialisé par des grilles de chantier. Le site VENATOR FRANCE SAS, à Calais, a notifié officiellement au préfet du pas-de-calais la cessation des activités le 21 décembre 2017 (après une cessation d'activités partielle de 2015 à 2017).

Mise à jour des informations au 17/07/2009 : L'ANDRA (et la sté NUVIA) sont intervenus sur le site de Calais en janvier 2019 pour une étude en vue caractériser et quantifier ces déchets de toiles et proposer une solution technique pour la prise en charge des toiles ; l'estimation réalisée par ANDRA/NUVIA lors de cette intervention est de 65 m3 (ou 1 environ 17 tonnes) (la quantité estimée préalablement par nos soins était de 36 m3 pour 36 palettes d'environ 1 m3). L'étude filière a été réalisée par l'ANDRA(présentée en oct 2019). L'ANDRA est en train de finaliser les modalités de prise en charge, une intervention de reconditionnement est prévue en sep/oct 2020 pour une prise en charge des déchets fin 2020. comme indiqué lors de la déclaration de l'année dernière (voir ci-dessus) il conviendrait de mettre à jour la raison sociale : VENATOR FRANCE SAS.

Données déclarées au 31/12/2022

Aucun déchet répertorié